

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL/SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2013

PRESENTS : CH.ROCHETTE

AILI/BORONAT/CHAMPEMONT/CRAPET/GROS/LAMOTTE/MONDET/ROL/SON/TROCCARD

PROCURATION DE : CHEVALIER A CHAMPEMONT/PRATO A ROL/PERREAU A CRAPET

NOMBRE DE VOTANTS : 14 (11 + 3 PROCURATIONS)

SECRETAIRE : G.TROCCARD

ECOLES :

La rentrée 2013 s'est déroulée dans d'excellentes conditions la totalité des travaux programmés ayant été réalisée notamment la pose d'un revêtement synthétique dans la cour de la maternelle – l'ensemble du personnel technique et d'entretien, aidé des emplois jeunes saisonniers, ont œuvré durant l'été pour optimiser les conditions de cette rentrée. Le Maire et le Conseil Municipal les en remercie. 166 élèves pour cette année scolaire 2013/2014, 75 à la cantine et un accueil périscolaire très apprécié (sous la direction de DECLIC pour la cantine et l'accueil péri- scolaire)... l'ensemble de ces services fonctionne aujourd'hui de façon optimale.

A la demande de voir allonger la durée d'accueil du service péri scolaire et afin de ne pas entrer dans un système dérogatoire difficile à encadrer, la Commune répond de façon négative et laisse à DECLIC le soin de solutionner le cas des familles à l'origine de cette requête.

FORFAITS SCOLAIRES 2013/2014

En raison du nombre important de fournitures constaté à l'occasion du déménagement et des crédits toujours insuffisants pour les activités extra scolaires, le C.Municipal VOTE une somme globale de 90 euros répartie comme suit : 50 euros réservés aux fournitures et 40 euros à l'extra scolaire ; il rappelle sa demande de voir élaborer un budget prévisionnel « activités » afin de ne plus faire l'objet de demande de subventions supplémentaires de dernière minute.

STATIONNEMENT : un arrêté a été pris pour interdire le stationnement dans le giratoire ; des places supplémentaires de stationnement seront créées dans les mois à venir - G.TROCCARD Adjointe se charge du montage du dossier de subvention – il est rappelé que de nombreuses places sont existantes sur la place de l'église

RYTHMES SCOLAIRES : afin de respecter le calendrier fixé par le Ministère, une commission composée du Maire, des Adjointes et de la Commission Ecoles se réunira très prochainement pour étudier les conditions de mise en place de ce projet de réforme.

SUBVENTIONS :

Au profit

DU CLUB DES ASSOCIATIONS : 3 000 euros à titre de participation aux « nuits blanches du lac » et 850 euros pour les festivités des 13 et 14 juillet, manifestations qui ont connu cette année un réel succès ; le Maire et le Conseil Municipal remercient l'association pour ces prestations de qualité.

DECLIC : Le Conseil Municipal a pris bonne note du projet de rénovation du souterrain conduisant à la gare de St-Avre sous la forme de « graff » ; estimant participer à cette opération par le biais de la subvention du SIVOM ; il répond donc négativement à la demande d'aide de l'association.

BAUX COMMUNAUX :

Le Conseil Municipal

- RECONDUIT le bail annuel de la psychologue, ce service étant apprécié par la population,
- MODIFIE le bail du camping/auberge du pont l'avenant passé au printemps comportant une erreur ; il convient en effet d'aligner le loyer de septembre sur les mois d'hiver au chiffre d'affaires plus modéré.

DOSSIERS FONCIERS :

La Commune procède à un échange de terrain avec M. JAMIN aux Etalons ; cet échange, avec soulte à charge de M.JAMIN, permettra le transfert de l'abri bus côté place publique.

CIMETIERE : un columbarium de 9 places sera très prochainement mis en place.

PERSONNEL COMMUNAL : le Conseil Municipal prend acte de l'augmentation des bases de calcul de l'indemnité de mission des Préfectures et, dans un but d'équité, décide de réviser la base de calcul de l'ensemble du personnel administratif.

AGENCE POSTALE COMMUNALE : le Maire informe les membres présents du départ en retraite fin mai 2014 de l'un des agents – le recrutement sera mis en place à ce moment-là.

Par ailleurs, face à la faible fréquentation des usagers le samedi matin, il est décidé de fermer l'agence à 11 H 30 dès le mois d'octobre (un courrier sera adressé aux agents)

INTERCOMMUNALITE : le Maire donne compte rendu de la dernière réunion à laquelle il assistait ; il fait part de son mail adressé aux maires concernés en vue de faire avancer le dossier, mail auquel la majorité des maires ont répondu de façon positive à l'exception d'un courrier sans intérêt de La Chambre et un autre de Cuines plutôt inadapté.

QUESTIONS DIVERSES :

- Poteau électrique au Pont de La Chavanne à réparer (câble accroché par un gros véhicule)
- Lancer une consultation pour la création d'un puits perdu destiné à récolter les eaux de pluie du Sandrin et de la Tiare
- Lac et abords : prévoir le ramassage des mégots en période estivale.